



## Procès-Verbal du Comité Directeur du 28 novembre 2018

**Présents** : A. Tournier-Lasserve - T. Chevot - JP Lunel - A. Mahieu- P. Veyrat - V. Vigouroux  
C. Alcindor - D. Brel - P. Chedeville- JM Pegain - I. Ruscade -D.Eisenstein - S.Lemaire -  
A.Bioret

**Excusés** : A.Rivière- M.Boufarcha -S.Galle- MB Mouche- P.Bonnamy -P.Bresson- D. Laborde  
P. Célestin- P.Boschiero- M.Alain- A.Bernard- A.Chevalier- M.Girondin

---

### **Ordre du jour :**

- Approbation du procès-verbal du mois de Novembre 2018
- Elections des membres du bureau
- Etat des licenciés
- Programmation et engagements des compétitions de décembre
- Stages des athlètes avec les structures déconcentrées
- Programmation des dates des tenues des commissions
- Questions/informations diverses

La Présidente accueille les nouveaux élus au sein du comité directeur : les anciens qui ont renouvelé leur mandat, mais également les deux nouveaux élus par l'assemblée générale : Maeliss Girondin et Anthony Bioret.

### **• Approbation du Procès-verbal du mois de novembre 2018**

Sans remarque particulière, le procès-verbal du mois de novembre est approuvé à l'unanimité.

### **• Election des membres du bureau**

Suite à l'Assemblée générale de début novembre, il est procédé à l'élection des membres du bureau pour la saison 2018/2019 :

- Présidente : Anne Tournier-Lasserve : Elue à l'unanimité moins une abstention.
- Trésorier : André Mahieu : Elu à l'unanimité moins une abstention.
- Trésorier Adjoint : Sylvain Lemaire : Elu à l'unanimité moins une abstention.
- Secrétaire : Thérèse Chevot : Elue à l'unanimité moins une abstention.
- Secrétaire Adjoint : Patrick Bonnamy : Elu à l'unanimité moins une abstention.
- Vice-Président : Pascal Chedeville : Elu à l'unanimité moins une abstention.

Les différents acteurs sont mis en place dès ce jour et devront assurer leurs responsabilités tout au long de la saison, en rendant compte une fois par mois au comité directeur du club.

### • **Etat des licenciés**

A ce jour, le club est composé de 261 membres, tous licenciés auprès de la fédération française d'athlétisme. Sur les 261 personnes, 161 sont des hommes, et 100 sont des femmes. Par rapport à la fin de la saison 2017/2018, il manque encore 36 licenciés et 39 par rapport à l'objectif fixé pour l'année.

Un certain nombre d'athlètes ne sont toujours pas à jour de leur dossier et ne peuvent donc être enregistrés comme membres. Il est maintenant urgent que ceux-ci se mettent à jour. Si en janvier ceci n'était pas effectué le stade et les entraînements pourraient leur être refusés. Il est demandé aux entraîneurs de faire un rappel dans chacun des groupes.

### • **Programmation et engagements des compétitions de décembre**

Les premières compétitions vont débuter dans les prochaines semaines, que cela soit pour le cross, ou bien la salle. Chaque coach doit transmettre à la secrétaire et au secrétaire adjoint les différentes demandes d'engagement, afin d'être dans les temps des délais impartis et de ne pas payer des amendes. (Cross jeunes - Essonne cross court- Essonne épreuves combinées...).

Il est aussi souhaité d'être attentif au 1<sup>er</sup> week-end de janvier qui accueillera les championnats de l'Essonne cjes, juste après les vacances de Noël.

Il est important que les athlètes avec leur coach prévoient leurs diverses compétitions auxquelles ils souhaitent participer afin de mieux se préparer et pour avoir une meilleure gestion des engagements du club auprès des structures déconcentrées : comité départemental et ligue.

### • **Stages des athlètes avec les structures déconcentrées**

Régulièrement des athlètes du club sont invités par le comité départemental ou par la Ligue pour participer à des stages de préparation dans le cadre du plan d'encadrement des athlètes de niveau départemental ou régional. Ces athlètes reçoivent une invitation en direct et doivent répondre directement au comité ou à la ligue avec un visa du club.

Le paiement des stages doivent être effectués par le club et non par l'athlète auprès de ces instances. De ce fait les athlètes ont tendance à répondre favorablement plus facilement.

Il est rappelé que les athlètes doivent tout d'abord informer leur entraîneur de l'invitation reçue et voir avec lui l'opportunité de la participation au stage. De plus, la prise en charge par le club ne pourra se faire que dans le cadre des aides accordées à des athlètes de niveau France, certains cas pourront être étudiés éventuellement. Pour les autres, les athlètes devront payer le stage au club, qui lui fera un versement global au comité départemental au Comité ou à la ligue.

### • **Programmation des dates des tenues des commissions**

Afin de mieux gérer les diverses activités du club, il est proposé de valider pour cette nouvelle saison les différentes commissions de coordination :

- **Commission Meeting** : A.Tournier-Lasserve (coordinatrice) - P.Veyrat-  
P.Chedeville - A.Mahieu  
1<sup>ère</sup> réunion : Mercredi 16 Janvier 2019 à 20h00 au bureau.
- **Commission Communication** : B.Bertogal (coordonateur) - R.Ingrassia -  
A.Elmerich - R.Albert  
Coordination par le système numérique
- **Commission Animation** : I.Ruscade (coordinatrice) - A.Bernard- A.Chevalier-  
P.Veyrat  
**Coordination suivant chacun des projets** : AG de novembre 18 - soirée  
conviviale mars 19 - soirée conviviale juin ou septembre 19 - autres événements
- **Commission Buvette** : A.Mahieu (coordonateur) - t. Chevot - autres personnes  
régulières aux buvettes  
Réunion prévue à compter d'avril.
- **Commission Ekiden** : A.Tournier-Lasserve - A.Tarenne- Autres membres  
1<sup>ère</sup> réunion prévue mars 2019 pour la préparation de l'Ekiden 2020

- **Questions/informations diverses**

- R.Pogon, ancien athlète de haut niveau du club, a fait avec sa société ALTEN, un don de cinq ordinateurs portables qui seront distribués à la secrétaire, et/ou à des athlètes de haut niveau ou n'ayant pas la possibilité de pouvoir s'acheter ce type d'équipements. Le club remercie Ronald de son attention ainsi que le PDG de la société concernée.
- JM. Pegain stipule sa participation aux assises des sauts qui se sont déroulées dernièrement et précise l'intérêt pour les coachs de ce type de manifestations dans la continuité de leur formation.
- Matériel souhaité (à compléter avec les premières demandes) : Disques de 1,750kg (2) - 2kg (1) ; marteau lourd (10 kg-12kg) - Tablette.
- Il serait souhaitable que le stade soit couvert par la fibre optique afin que l'on puisse obtenir le wifi sans difficultés.

**La séance est levée à 22h10.**

**Le prochain comité directeur aura lieu le mercredi 9 Janvier 2019 à 20h00  
au bureau du club (stade).**

**Bonnes fêtes à tous les membres du club et à leur famille**